



HAL
open science

CEMOI - Centre d'économie et de management de l'Océan Indien

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEMOI - Centre d'économie et de management de l'Océan Indien. 2014, Université de La Réunion. hceres-02033334

HAL Id: hceres-02033334

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033334>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Centre d'Économie et de Management de l'Océan
Indien
CEMOI
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de la Réunion



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Patrick VILLIEU, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Économie et de Management de l'Océan Indien
Acronyme de l'unité :	CEMOI
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 13
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Philippe JEAN-PIERRE
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Philippe JEAN-PIERRE

Membres du comité d'experts

Président : M. Patrick VILLIEU, Université d'Orléans

Experts :

- M. Gilles DUFRENOT, Université d'Aix-Marseille
- M. Damien GAUMONT, Université Panthéon - Assas Paris-2 (représentant du CNU)
- M. Samuel GRANDVAL, Université du Havre

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Benoît MULKAY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Pascal DURET (directeur de l'ED 541 « École Doctorale de Sciences Humaines et Sociales»)
- M. Alexis PARMENTIER, (directeur-adjoint de l'ED 541 «École Doctorale de Sciences Humaines et Sociales»)
- M. Mohamed ROCHDI, Université de la Réunion



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créé le 1^{er} janvier 2010, le Centre d'Économie et de Management de l'Océan Indien (CEMOI) est la fusion d'unités de recherches en économie et en sciences de gestion de l'Université de la Réunion : le Centre d'Études et de Recherches Économique et Sociales de l'Université de la Réunion (CERESUR), le Groupe de Recherche et d'Étude sur la Gestion et l'Entreprise dans l'Océan Indien (GREGEOI) et, en partie, le *Franco-Australian Center for International REsearch in Management* (FACIREM). Le CEMOI est localisé sur trois sites : le département d'économie de la Faculté de Droit et d'Économie à Saint-Denis, l'Institut d'Administration des Entreprises dans le centre ville de Saint-Denis et le département GEA de l'Institut Universitaire de Technologie à Saint-Pierre.

Équipe de direction

M. Dominique LEPALLEY a été le directeur du CEMOI depuis sa création. M. Philippe JEAN-PIERRE lui a succédé en septembre 2013. Il est assisté par un directeur adjoint M. Jean-François HOARAU.

Nomenclature AERES

SHS1_1 : Économie

SHS1_2 : Finance, Management



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	34	38
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1,5	1,5
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	35,5	39,5

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	26	
Thèses soutenues	5	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	14

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre d'Économie et de Management de l'Océan Indien (CEMOI) est une unité de recherche de taille moyenne qui bénéficie d'un ancrage local fort. Elle regroupe quasiment tous les enseignants-chercheurs en économie et en sciences de gestion de l'Université de la Réunion, soit 36 enseignants-chercheurs titulaires en juin 2013 (20 en économie, 16 en sciences de gestion).

Sur le plan scientifique, les activités de recherche du CEMOI s'organisent autour de quatre axes : (1) Régions, Croissance et Développement ; (2) Management, gestion des risques ; (3) Monnaie, Banque, Finances ; et (4) Décisions et Stratégies. La production scientifique est en progression et de bonne qualité, mais les recherches académiques restent majoritairement concentrées sur un nombre limité de chercheurs. L'activité contractuelle et la rédaction de rapports semblent occuper un grand nombre de chercheurs, ce qui reflète le fait que l'unité est bien implantée dans le tissu socio-économique local, mais a aussi pour conséquence de limiter la production académique dans les revues de bon niveau classées par l'AERES. Il en découle un certain hiatus entre les deux objectifs de l'unité, à savoir développer une recherche académique de qualité et développer une expertise sur les thématiques liées à l'océan Indien.

Il existe encore un déséquilibre entre l'économie et la gestion en termes de dynamique de recherche (publications référencées par l'AERES, participation aux séminaires de recherche par exemple,...). Les synergies entre les deux disciplines sont à encourager, sur le modèle du colloque organisé en 2010 sur « La compétitivité de l'économie réunionnaise ».

Le CEMOI dispose de locaux importants (300 m² répartis entre l'IAE et la Faculté de Droit et d'Économie), mais d'un support administratif limité : pas de secrétariat dédié, une documentaliste à temps partiel (25 %). Néanmoins, l'unité dispose du soutien de la Faculté de Droit et d'Économie pour la gestion financière, les missions et l'organisation des colloques. Le budget alloué à l'unité par l'Université est de 26 000 € par an, auxquels se rajoutent environ 40 000 € de contrats, ce qui suscite une contrainte financière importante, compte tenu du montant élevé des frais de missions hors de l'île.

Le projet du CEMOI pour les cinq années à venir témoigne de la difficulté à tenir l'équilibre entre ses deux objectifs. L'unité, jeune, n'a semble-t-il pas encore trouvé une identité sur laquelle asseoir sa spécialisation et qui lui permettrait d'être en position dominante sur une ou deux « niches » tirant l'ensemble des travaux vers le haut. Le projet de l'unité vise également à développer des synergies entre les économistes et les gestionnaires, en lien avec les objectifs stratégiques du territoire de la Réunion. Il devra néanmoins préciser le lien entre cet objectif et le développement de recherches académiques axées sur la publication dans des revues nationales et internationales de haut niveau. Bien que le programme scientifique et la stratégie de l'unité pour les années futures mériteraient d'être éclaircis, le CEMOI dispose de ressources internes pour développer ses activités, avec notamment une équipe de doctorants et d'encadrants présents et motivés, qu'il conviendra de mobiliser pour accroître la visibilité de l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEMOI est très bien intégré dans le paysage local de la recherche. Il bénéficie du soutien de la Région à plusieurs programmes de recherche, comme l'attestent les bourses de thèse octroyées par celle-ci.

Suite à la fusion, la dynamique de l'unité est bonne avec une trajectoire croissante (notamment dans la relation entre économie et gestion).

L'unité est assez jeune, mais montre dans son dossier une certaine lucidité dans l'analyse de ses forces et faiblesses. Elle peut faire valoir des publications dans des supports de grande qualité. Enfin elle possède un bon potentiel d'encadrement de thèses.



Points faibles et risques liés au contexte

Il reste encore un écart significatif de dynamique entre économistes et gestionnaires, et les synergies demeurent faibles.

Le nombre de « producteurs » au sens AERES est encore trop limité. Les supports de publications sont bons (certains excellents) mais concentrés sur un petit nombre de chercheurs.

Les recherches sont assez fragmentées, sans qu'un domaine de spécialisation puisse être identifié qui donnerait de la visibilité à l'unité.

Finalement, l'unité a une stratégie insuffisamment ambitieuse en matière de formation des doctorants, de suivi et de soutenances de thèses.

Recommandations

Le comité d'experts recommande d'améliorer les aspects liés à la formation des doctorants avec l'introduction d'un processus de suivi des travaux de thèse (comité de thèse) et d'analyse des abandons. Une politique plus ambitieuse en termes de nombre de soutenances, de participations à colloques et de publications des doctorants est souhaitable. Par ailleurs, la formation des doctorants mériterait d'être améliorée, en introduisant des cours de spécialité (en profitant par exemple de la présence des professeurs invités).

La gouvernance de l'unité devrait être davantage formalisée et clarifiée, notamment sur les procédures d'attribution des moyens pour les missions et en matière de circulation de l'information (ce point concerne, non seulement les enseignant-chercheurs, mais également les doctorants).

Le projet gagnerait à clarifier le positionnement de l'unité par rapport aux objectifs de la politique territoriale de la recherche, et l'espace octroyé, dans la stratégie scientifique, aux travaux ne relevant pas de ces objectifs mais pouvant participer à la visibilité nationale et internationale de l'unité.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le bilan des travaux du CEMOI fait ressortir, pour la période de référence (2008-2013), 82 publications dans des revues à comité de lecture classées par l'AERES (dont plus du quart dans des revues classées A), 32 publications dans des revues non classées, 6 ouvrages de recherche et 36 contributions à des ouvrages collectifs. Si l'on retire les recensions de thèses ou d'ouvrages ainsi que les introductions de numéros spéciaux, les 68 publications dans des revues référencées par l'AERES se répartissent entre 21 de rang A, 24 de rang B et 22 de rang C (auxquelles s'ajoute 1 publication non classée). D'après l'auto-évaluation du CEMOI, le nombre d'enseignants-chercheurs « producteurs publiants » s'élèverait à 25 sur 36 enseignants-chercheurs, soit 70 %.

Ce bilan fait apparaître des publications de très haut niveau et en progression à la fois quantitativement et qualitativement par rapport au dernier contrat. L'analyse des seules publications classées par l'AERES révèle cependant que seuls 13 membres de l'unité ont publié au moins deux articles dans ces revues pour la période de référence, ce qui nuance les chiffres donnés par l'unité dans son auto-évaluation.

Par ailleurs, la répartition des publications par discipline et par axe fait apparaître une forte hétérogénéité : moins du quart des publications AERES ressortent des sciences de gestion, témoignant d'un retard par rapport à l'économie, et la plupart des publications de rang A appartiennent à l'axe 4 « Décisions et Stratégies » et reposent donc sur un petit nombre de chercheurs. L'axe 3 « Monnaie, Banque, Finances » est également marqué par la concentration des publications (75 %) sur un seul chercheur, qui ne fait plus partie de l'unité à compter de septembre 2013. Ainsi, bien que les deux premiers axes (« Régions, Croissance et Développement » et « Management, gestion des risques ») regroupent la majorité des chercheurs du CEMOI (respectivement 10 et 12 chercheurs), leur contribution aux meilleurs supports de publications mériterait d'être accrue.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le bilan témoigne d'une difficulté du CEMOI à concilier les deux objectifs qu'il s'est donné : développer une recherche académique de qualité tout en construisant une expertise sur les thématiques liées à l'océan Indien. En effet, les travaux orientés sur ce second objectif ont du mal à déboucher sur des publications académiques : la proportion d'articles ou de chapitres d'ouvrage de recherche consacrés à des problématiques locales ne dépasse pas 25 % du total des publications de l'unité.

Le CEMOI développe une politique active d'invitation de chercheurs étrangers (12 professeurs étrangers sont intervenus dans la vie du laboratoire au cours de la période du contrat). Il organise des colloques nationaux et internationaux : Journées de micro-économie appliquées en 2008, Colloque de l'Association Information et Management en 2011). Il participe à un réseau international piloté par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) « Réseau régional sur l'adaptation des systèmes d'élevage, ARCHE_net), qui réunit des partenaires australiens, sud-africains, malgaches, comoriens, indiens et mozambicains autour des stratégies d'adaptation des systèmes d'élevage aux contraintes agro-écologiques et socio-économiques dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Le CEMOI participe également à une fédération de recherche regroupant l'ensemble des unités SHS sur l'observation des Sociétés de l'Océan Indien (OSOI). L'articulation entre ces réseaux et les recherches du CEMOI gagnerait sans doute à être accentuée, afin de faire apparaître plus clairement son impact sur les publications de l'unité. La convention avec la Délégation Générale à l'Outre-Mer (DéGéOM) relative à la « Modélisation des économies ultramarines », signée en 2012, constitue probablement un exemple à développer, pouvant s'inscrire dans cette perspective, mais il faudrait en préciser la place dans le projet de l'unité.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le CEMOI est très bien inséré localement et diffuse largement à un public non spécialiste les recherches menées dans l'unité, notamment à travers l'organisation de colloques et manifestations sur des questions d'intérêt local. Les contrats de recherche du CEMOI développés avec des acteurs locaux, de même que le nombre important de bourses doctorales régionales (durant le dernier contrat, 8 allocations régionales sont venues s'ajouter aux 3 contrats doctoraux alloués à l'unité), témoignent de la bonne implantation locale du laboratoire et de la qualité des relations de l'unité avec les acteurs institutionnels et socio-économiques. Certains membres du CEMOI sont reconnus pour leur

expertise de l'économie de la Réunion. Ils sont souvent invités à commenter la situation économique dans les médias ou auprès des acteurs socio-économiques locaux.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le CEMOI apparaît comme une équipe dynamique, avec un séminaire de recherche régulier, une quinzaine de documents de recherche par an et une politique d'invitation active. Il s'est doté de statuts qui incitent ses chercheurs à publier dans des revues référencées par l'AERES pour être considérés comme membres permanents. Le CEMOI s'est doté d'un conseil de l'unité, respectant une parité entre économistes et gestionnaires, comprenant le directeur et le directeur-adjoint, les 4 responsables des axes de recherches, 4 membres élus, un représentant des doctorants et des représentants extérieurs.

Les doctorants sont attachés à leur unité, comme l'atteste leur forte mobilisation lors de la visite du comité (17 doctorants présents sur 26), et considèrent qu'ils bénéficient de conditions de travail satisfaisantes, grâce à la disponibilité de leurs directeurs de thèse. Ils disposent d'une salle de documentation et de bases de données bibliographiques. Toutefois, la forte augmentation du nombre de doctorants pourrait nécessiter qu'une salle de travail supplémentaire leur soit dédiée. Le Comité a noté le soutien qu'apporte la Faculté de Droit et d'Économie au CEMOI avec la mise à disposition de personnel en cas de besoin pour l'organisation des missions, des invitations, ou l'organisation de colloques.

De manière générale, la communication interne (information sur les projets et les contrats en cours) et externe (actualisation du site web) de l'unité mériterait d'être renforcée. En particulier, l'échange d'information entre économistes et gestionnaires travaillant sur les deux sites devrait être amélioré.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CEMOI est rattaché à l'École Doctorale pluridisciplinaire en SHS : École Doctorale de Sciences Humaines et Sociales (ED 541), dont le directeur-adjoint est membre du CEMOI. Cinq thèses ont été soutenues au cours de la période (soit en moyenne une par an) et le nombre de thèses en cours est actuellement de 26 (14 en économie, 12 en gestion), pour un total de 13 membres du CEMOI détenteurs de l'HDR. La répartition des doctorants par encadrant ne semble pas déséquilibrée. De plus, l'unité encourage les codirections de thèse.

Le nombre de ces thèses ayant obtenu un financement spécifique est de 14 (soit 55 % des thèses en cours) et ces financements se répartissent comme suit : 2 financements CIFRE (1 en économie, 1 en gestion), 4 contrats doctoraux (3 en économie, 1 en gestion) et 8 bourses régionales (6 en économie, 2 en gestion). Le taux de financement des doctorants apparaît ainsi plutôt bon en économie (10 sur 14) mais plus faible en gestion (4 sur 12).

En amont de l'inscription en doctorat, la formation à la recherche s'effectue au sein des parcours recherche des Masters d'Économie et de Management. Deux parcours recherche sont organisés. Le premier a été instauré en 2011, il concerne la formation à la recherche en sciences de gestion, qui n'existait plus depuis 2008 (Master en Management). Le second, en économie, est commun aux deux Masters du département d'économie à savoir les Masters « Développement Durable et Aménagement du territoire (DDAT) » et « Méthodes Quantitatives et Modélisation pour l'Entreprise (MQME) », ce dernier ayant établi un partenariat avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui permet à des étudiants réunionnais d'intégrer le programme doctoral de l'UQAM, et à des enseignants de l'UQAM d'intervenir en tant que Professeurs invités, et débouche parfois sur des co-tutelles de thèse.

Le coût élevé des missions et le manque de moyens de l'unité expliquent que seul un nombre réduit de doctorants participent à des colloques (2 à 3 par an). L'École Doctorale peut venir en appui de l'unité pour certaines missions des doctorants, à hauteur de 50 %. Toutefois, le rationnement ne semble pas ressenti de la même manière par les doctorants et par le conseil de l'unité ou la direction de l'École Doctorale, probablement parce que les premiers ont intégré la contrainte financière et s'auto-censurent dans leurs demandes, et peut être aussi du fait de l'inexistence de règle formelle pour l'attribution des moyens. Néanmoins l'information sur les procédures de financement des missions, sur les colloques auxquels ils pourraient participer et sur les procédures de qualification au CNU leur semble insuffisante. L'unité ne dispense pas d'information globale sur ces points, de sorte que la circulation de l'information s'opère principalement à l'intérieur des relations entre le directeur de thèse et ses doctorants.

Un suivi des abandons s'avère nécessaire. 6 doctorants sont inscrits depuis 2008 ou 2009, alors que le précédent rapport mentionnait 17 doctorants en économie et que seules 5 soutenances ont eu lieu. Dans les années futures, le nombre de soutenances doit impérativement augmenter : sur 26 doctorants, un chiffre de 5 soutenances



par an est un objectif minimal pour limiter la durée des thèses et les abandons. Cet objectif pourrait être atteint en mettant en place un suivi plus collégial des doctorants à partir de la deuxième année (comité de thèse).

Par ailleurs, ni le CEMOI, ni l'École Doctorale n'assurent de cours doctoraux spécialisés, bien que les doctorants soient majoritairement issus d'un cursus AES en Licence et qu'ils éprouvent un fort besoin de cours disciplinaires. Des séminaires spécialisés pourraient s'avérer fructueux pour améliorer le niveau des doctorants, et l'unité pourrait bénéficier de ses postes de professeurs invités pour renforcer ces formations doctorales. En économie, des séminaires « juniors » consacrés à la présentation des travaux des doctorants pourraient également être mis en place, pourquoi pas en commun avec ceux organisés en gestion, afin de renforcer les liens, assez faibles, entre les doctorants des deux disciplines.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet du CEMOI semble encore en devenir, ce qui est peut être naturel à la suite du changement d'équipe dirigeante. Le comité d'experts s'interroge néanmoins sur l'articulation entre le positionnement du CEMOI « comme le principal fournisseur de solutions d'expertises économiques ou managériales de qualité technique et scientifique à l'île de la Réunion » et la poursuite d'une démarche orientée vers le développement de publications dans les meilleurs supports académiques. Les chercheurs des axes « Monnaie, Banque, Finances » et « Décisions et Stratégies » risquent de ne pas trouver leur place dans ce positionnement. D'autant plus qu'on peut s'interroger sur le maintien des quatre axes de recherche, dont certains ne reposent que sur quelques individualités.

Toutefois, le CEMOI s'est doté d'une politique scientifique offensive, comme l'attestent les nouveaux thèmes de recherche que le territoire s'est fixé et auxquels le CEMOI va essayer de répondre en les intégrant dans sa stratégie future (les problématiques sur la Bio-économie, l'environnement et énergie, le tourisme durable, l'économie des talents et de l'humain, et l'économie numérique). L'ancrage aux thématiques du territoire peut se justifier par la forte demande d'études et de conseils dans le domaine de l'économie et de la gestion provenant des acteurs et partenaires locaux, ainsi que par l'avantage relatif dont bénéficie le CEMOI pour traiter de ces problématiques. Cette stratégie semble assumée par l'ensemble du conseil de l'unité, et elle présente l'avantage de pouvoir rapprocher économistes et gestionnaires, tout en fournissant un complément de ressources financières nécessaire. Le comité d'experts estime donc que cette démarche mérite d'être soutenue, pour autant que l'unité s'en serve pour maintenir et développer les incitations pour les chercheurs les plus productifs en termes de publications internationales de haut niveau.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Vendredi 31 janvier 2014 à 10h00 (heure locale)

Fin : Vendredi 31 janvier 2014 à 19h30 (heure locale)

Lieu de la visite (pour le Président du Comité)

Institution : Université de la Réunion

Adresse : Faculté de Droit et d'Économie
15, avenue René Cassin - CS 92003
97744 Saint-Denis Cedex 9

Lieu de la visite (pour les autres experts du Comité)

Institution : AERES

Adresse : 20 Rue Vivienne, 75002 PARIS

Déroulement ou programme de visite

Heure locale	Heure de Paris	
10h00 - 11h00 :		Préparation de l'évaluation avec la direction de l'unité
11h00 - 11h30 :		Rencontre avec M. Pascal DURET, directeur, et M. Alexis PARMENTIER, directeur adjoint, de l'École Doctorale 541 «École Doctorale de Sciences Humaines et Sociales»
11h30 - 12h30 :		Rencontre avec les doctorants rattachés à l'unité*
12h30 - 13h30 :		Repas sur place (avec les membres de l'unité)
13h30 - 14h00 :		Rencontre avec le personnel administratif de l'unité*
14h00 - 14h45 :		Rencontre avec la tutelle : Pr. Mohamed ROCHDI, président de l'Université de la Réunion
14h45 - 15h30 :		Pause

En visio-conférence avec l'AERES à Paris

Heure locale	Heure de Paris	
15h30 - 16h30	12h30 - 13h30 :	Réunion préalable du comité d'experts
16h30 - 18h30	13h30 - 15h30 :	Présentation du Bilan et du Projet du CRJ - Questions du comité d'experts
18h30 - 19h30	15h30 - 16h30 :	Délibération et préparation du rapport



5 • Observations générales des tutelles

Dominique LEPELLEY (ex-directeur du CEMOI)

Le 24 mars 2014

Philippe JEAN-PIERRE (Directeur du CEMOI)

Jean-François HOARAU (Directeur adjoint du CEMOI)

Ref. : S2PUR150008532 - CENTRE D'ECONOMIE ET MANAGEMENT DE L'OCEAN
INDIEN - 9740478B

A

l'AERES

Objet : Remarques sur le rapport d'évaluation

Mesdames, Messieurs,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation établi par les experts de l'AERES concernant notre laboratoire, le CEMOI. Nous tenons à saluer la pertinence et la richesse de l'analyse réalisée. Nous précisons que nous tiendrons compte de l'ensemble des recommandations. A ce titre, certaines suggestions ont déjà été mobilisées dans les décisions récentes.

Toutefois, nous sommes surpris par le nombre de producteurs calculé par la commission, lequel est, selon nos propres calculs et les critères retenus par l'AERES (www.aeres-evaluation.fr/.../Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf), bien en deçà de la réalité.

En vous remerciant encore de l'intérêt que vous avez porté à notre laboratoire, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Les directeurs et directeur adjoint du CEMOI

